L'Echo de Manitoba

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOLUME II. WINNIPEG, MAN., 12 OCTOBRE 1899. NUMERO 36

A NOS LECTEURS

Nous offrons aujourd'hui à nos lecteurs un numéro de huit pages; ce devrait être le format habituel de notre journal; il depend de nos lecteurs de nous aider à cette transformation, en payant leur abonnement, et en s'occupant de faire connaitre à leurs amis L'ECHO DE MANITOBA.

Nous recommandons tout particulièrement un article d'une importance capitale intitulé "Où en est exactement la Question."

Nouvelles du Canada

—Un terrible accident de chasse qui jetera une ombre sur la brillante inauguration de la saison, est arrivé, lundi après-midi, dans les parages du Lac Nominingue.

Samedi dernier, M. Frédéric Laviolette, dit Chalet, âgé de 30 ans et employé comme tailleur de pierre chez M. Jos. Brunet, Côte des Neiges, partait gaiement, pour aller faire la chasse au Lac Nominingue.

On chassa toute la journée, et ce n'est qu'à 4 heures qu'on prit un peu de repos. Comme on attendait M. Alfred Roy, qui s'était éloigné, M. Laviolette se hissa sur une pierre pour voir de plus loin. Malheureusement, cette pierre était ronde et mousseuse. M. Laviolette glissa et tomba sur son fusil, qu'il tenait à la main. La pression exercée sur les chiens du fusil en longeant la pierre, écrasa les deux cartouches, ce qui fit partir les deux coups en même temps. Les projectiles allèrent se loger dans les intestins, après être entrés dans la jambe

M. Laviolette au dire de ses amis, survécut une heure à la terrible blessure qu'il avait reçue.

SAINTE-THÉRESE,

La nouvelle du terrible accident qui a causé la mort de M. Dion, cultivateur, et de sa femme a créé une bien pénible impression ici. M. Dion était très bien connu et jouissait de l'estime générale. L'enquête, ouverte par le coroner Migneault, a démontré que le défunt a été frappé par le train de Saint Jérôme au moment où il traversait la ligne, en voiture, avec sa femme, pour se rendre à une crémerie. Comme l'on sait, M. Dion a été tué sur le coup et Mme Dion est morte plus tard des blessures qu'elle a reçues. Le cheval n'a eu aucun mal.

Le défunt était âgé de 74 ans et sa femme était âgée de 62 ans.

Après avoir entendu plusieurs témoins, le jury du coroner a rendu un verdict de mort accidentelle, sans imputer de blâme à personne.

Au moment de l'accident, le train allait à une vitesse de trente milles à l'heure.

Le Yacht Anglais Shamrock

Qui Lutte Actuellement a New York pour la Coupe



La Guerre Imminente

Il n'y a plus d'Espoir

L'Ultimatum du Transvaal

Le sort en est jeté, et l'on peut s'attendre à recevoir d'un moment à l'autre la nouvelle de la première effusion de sang dans le Transvaal. En effet, le Transvaal a envoyé, mardi, à l'Angleterre, un ultimatum mettant cette dernière en demeure de retirer les troupes concentrées dans le voisinage de l'état Boer, dans un délai de 48 heures. L'Angleterre ne peut répondre à cet ultimatum que par une déclaration de guerre.

Les envois de troupes sont activement poussés de tous côtés et déjà des forces considérables sont massées en divers endroits pour s'opposer à tout coup de force des Boers.

C'est là une situation qui peut amener des conséquences sérieuses, car les Boers sont connus pour d'excellents soldats, d'adroits tireurs, et leur armée qui se monte à environ 30,000 hommes opposera une résistance sérieuse à la marche des troupes anglaises.

Tout porte à croire que en fin de compte le Transvaal aura le dessous, mais ce ne sera pas sans des sacrifices considérables de la part de l'Angleterre, sacrifices d'hommes et d'argent. Si comme on l'annonce le gouvernement portugais a vendu à l'Angleterre la baie de Delagoa, il faut s'attendre à voir surgir des complications sérieuses de la part de l'Europe continentale, et il n'est pas ridicule de croire que la guerre ne sera pas en fin de compte limitée à l'Afrique du Sud.

ST. JÉROME,

—La rumeur circule ici que nous sommes envahis par les fièvres typhoides. Notre population est véritablement sous l'empire de la terreur, tant elle appréhende cette terrible maladie. La maladie fait des victimes dans chacun des quartiers de la ville On croit que pas une rue ne peut se dire indemne.

—Le détective Haynes, de l'agence du Canadian Secret Service, a arrêté M. Edward Lichtenhein, vice-président de la Banque Ville-Marie, qui arrivait de voyage. M. Lichtenhein est accusé avec M. W. Weir, son fils et M. Smith, d'avoir forgé plusieurs billets promissoires L'accusé a été admis à caution moyennant un dépôt personnel de $5,000, et deux autres dépôts de $2,500 fournis par son fils, M. Ed. F. Lichtenhein, et le colonel Robert Gardner.

—La semaine dernière, la foudre est tombée sur la résidence de M. Frank Leduc à Standbridge. Son épouse et un jeune enfant se reposaient sur un lit Le bois du lit fut mis en aiguillettes, l'enfant ne reçut aucune blessure, mais Mme Leduc a été brûlée et est en danger de mort.

—Une dépêche d'Ottawa, apprend que le gouvernement Laurier a fixé au 19 Octobre le Jour d'Action de grâce.

—Le "Soleil" a reçu la dépêche suivante d'Ottawa:

"L'appel de M. Pacaud est maintenu, dans sa cause de $100,000 avec le gouvernement provincial. La poursuite contre lui est rejetée avec tous les frais. Les cinq juges sont unanimes dans leur décision."

—Dans une quinzaine de jours Sir Wilfrid Laurier entreprendra une tournée politique à travers l'Ontario.

Le "Globe" déclare que Sir Wilfrid est aussi populaire dans la province voisine que dans la province de Québec.

—Un jeune homme du nom d'Alexandre St. Arnaud s'est noyé dans le lac St. Louis, près de Lachine.

—Il est tombé six pouces de neige dans presque tout Ontario, samedi. Dans bien des endroits, la circulation a été arrêtée.

—On a recueilli, vis-à-vis Portneuf, le cadavre d'un enfant de cinq ans fraîchement noyé. Il n'a pas encore été identifié.

—M. Agnas Larosée, qui s'est accidentellement noyé à Lanoraie, n'a pas encore été retrouvé. M. Larosée a été frappé par la barre du gouvernail de la barge sur laquelle il était employé.

—Un pauvre malheureux matelot du nom de Joseph Whiteman s'est fait échauder à bord du Derwent Holme, à Québec. Il a été brûlé à mort et a expiré dans les plus atroces souffrances.

—Un forçat du pénitencier de St. Vincent de Paul, du nom de Rawbrige s'est tué accidentellement, en tombant du haut d'un échafaud de 30 pieds, au moment où il était occupé à blanchir sa cellule.

—Le coroner a tenu une enquête sur le corps de Joseph Massé, âgé de 38 ans journalier lequel travaillait à l'établissement de Grand'Mère, et a reçu un coup par la rupture d'un tuyau. Il est mort après 15 jours de maladie.

L'ECHO DE MANITOBA

Publié tous les jeudis par la compagnie d'imprimerie L'ECHO DE MANITOBA.

L'administration n'est pas responsable des articles ou correspondances dûment signés.

—Les religieux de la Congrégation de Sainte-Croix viennent d'éprouver une perte sensible. Le doyen des prêtres, au Canada, et l'ex-provincial de leur Congrégation, est mort à la maison des Frères, non loin du collège de la Côte des Neiges, âgé de 87 ans.

UN EXEMPLE ENCOURAGEANT

M. Guillout, un Français établi depuis plusieurs années comme jardinier aux environs de Winnipeg, et qui à l'heure actuelle est à la tête d'une des entreprises les plus considérables dans ce genres de culture, a récolté cette année une variété d'oignons, créée par lui à la suite de judicieuses sélections, et qui a donné des résultats phénoménaux. Beaucoup dentre eux pèsent deux livres, la moyenne est audessus d'une livre; on compte qu'il faut à peu près 55 oignons pour faire un minot (60 lbs.). Quantité de personnes se sont déjà procuré de ces oignons énormes, et les ont envoyés un peu partout comme témoignage de la richesse du sol manitobain; on doit ajouter aussi de l'habileté du jardinier.

CORRESPONDANCE

De notre correspondant particulier.

SAINT-ADOLPHE.

Dimanche matin les sons gais d'un quadrille se firent entendre sur le bateau passeur. C'était la fanfare de Saint-Norbert qui arrivait pour l'exécution d'un programme musicale. Saint-Adolphe sous la direction intelligente de son digne, vénérable et estimé curé, M. Turcotte, fait des progrès considérables Le coup d'œil qu'offrent des bords de la Rivière Rouge l'église, le presbytère, l'école, et les habitations entourées d'une verdure luxurieuse est très captivant. C'est maintenant un des plus jolis endroits de la province, et des plus prospères.

La fanfare a joué à la messe trois morceaux très bien choisis pour la circonstance: "Jeanne d'Arc," marche par Boisson; "Le Messager de la Reine," fantaisie par V. Ziegler, et "Salut à la France," pas redoublé par M. Bléger.

Plusieurs étrangers des paroisses environnantes assistaient à l'office divin. Nous avons remarqué M. et Mdlle Monette, de Sainte-Agathe; M. Arthur Olivier, barbier, de Winnipeg, et M. George L'Evêque, typographe, de Saint-Boniface.

M. le curé Turcotte invita les musiciens au presbytère à partager avec lui un somptueux goûter qui mit tout le monde en frais d'une vive gaité. Le Rév. M. Chassé contribua beaucoup par son amabilité à plaire à tous les invités.

Une foule aussi nombreuse qu'à la messe assista aux vêpres et la fanfare se fit de nouveau entendre en face de l'église. On joua le "Bon Vieux Temps," pas redoublé; le "Huron," pas redoublé; "St-Norbert," le morceau par excellence dû à la composition de son directeur, M. Edouard Jean; "La danse des Sabots" et "Nos Chants Nationaux," arrangés par M. Jean.

Monsieur le vicomte Henri de Moissac fit la photographie du groupe en face de l'église, comme souvenir de la journée

Le soir M. et Mdme Coupez ont eu la gracieuseté d'inviter la fanfare à diner. Là encore il y avait une table couverte des mets les plus exquis, et les instants passés dans cette maison hospitalière ont été, hélas! bien trop tôt écoulés.

Madame Coupez est une musicienne accomplie, c'est un vrai régal d'entendre cette artiste au piano. Les villes ont peu de musiciens qui peuvent l'égaler, et Saint-Adolphe peut être fier, orgueilleux même, de posséder un si grand talent musical.

La réception faite aux musiciens de la fanfare a été si agréable qu'ils en garderont toujours le meilleur souvenir et ont promis d'y revenir souvent ne sachant trop comment témoigner leur plaisir pour tant d'égards et de bonté.

Saint-Adolphe, avec un curé aimable et plein de vie comme le Rév. M. Turcotte, ne saurait faire autrement que devenir très prochainement une des plus florissantes paroisses catholiques françaises de la province.

C. P.

POUR RIRE.

X.... est myope comme une taupe. L'autre jour, il se cogne contre un réverbère.

—Oh! pardon madame! fait-il en saluant.

Mais un ami lui fait remarquer son erreur.

Au même instant, il se cogne sur une respectable dame:

Alors, furieux, il lui décoche un magistral coup de poing dans l'estomac:

—Sale réverbère, va!

En Espagne.

Les catholiques espagnols viennent d'avoir à Burgos leur congrès annuel. C'est, il y a cinq ans environ, que l'habitude s'est prise chez eux de tenir des assises régulières, et jusqu'ici tout dans ces réunions s'était passé fort tranquillement.

Celui de cette année s'ouvrait sous d'assez fâcheux auspices. Les archevêques de Tolède et de Séville avaient eu précisément, cet été, une querelle retentissante au sujet du carlisme. Le pape s'étant prononcé catégoriquement à plusieurs reprises, en faveur du premier de ces prélats, le cardinal Sancha, partisan de la conciliation, les deux adversaires avaient résolu de porter leur différend devant le congrès et de lui laisser le soin de le trancher.

Mais à peine l'assemblée était-elle réunie, qu'il devint évident que la très grande majorité appartenait aux intransigeants. Aussi ne songea-t-on guère à discuter. On commença par accueillir avec des murmures plus que significatifs la lecture de la lettre d'adhésion de l'archevêque de Tolède, tandis que des applaudissements frénétiques saluèrent celle de l'archevêque de Séville. Après quoi, les diatribes les plus violentes contre les institutions du pays furent acclamées, sans que personne élevât la voix pour les réfuter, et le Souverain pontife lui-même ne fut pas épargné; on ne se gêna pas pour proclamer qu'en matière politique il n'a que des conseils et non des ordres à donner aux fidèles.

Ces querelles son regrettables.

Un Brave.

Un grand monument va être élevé, en Russie, à la mémoire d'Ossipoff.

Ossipoff est le La Tour-d'Auvergne de la Russie, le premier grenadier de l'armée impériale, mort au champ d'honneur.

Il appartenait à une petite garnison qui défendait, dans le Caucase, une redoute, pendant la rébellion de Schamyl. Assiégé par des forces écrasantes, il tint jusqu'à la dernière minute. Lorsque la redoute fut sur le point d'être enlevée, Ossipoff alluma une mèche, s'approcha de la poudrière et s'écria: "Pour Dieu, pour le tsar, pour la Russie! Puis, froidement, mit le feu. Avec lui, des centaines d'ennemis furent ensevelis sous les décombres.

Lorsqu'on fait l'appel de son bataillon, on cite toujours son nom le premier, et le soldat qui vient immédiatement après sur la liste répond: "Mort pour l'honneur de l'armée russe!"

Chanson douce--Ton Rire

Ton rire est gai comme un printemps,
Clair ainsi qu'une aube opaline:
Il débute en sons éclatants,
Et fuse en note cristalline;
Il s'égrenne en trille brillant,
Et perle en gamme de délire:
Et je l'écoute en souriant,
Ton rire.

Il allume au fond de tes yeux
Une lueur de crépuscule,
Et fait battre tes cils soyeux,
Comme une aile de libellule;
Il donne un charme languissant
A ta prunelle qui m'attire:
Et je l'écoute en t'adorant,
Ton rire.

Quelquefois, ton rire glacé
Choque sec, ainsi qu'une gifle
Comme un serpent qui s'est dressé,
Entre les dents il stride et siffle;
Ainsi qu'un poignard palpitant,
Il troue, il transperce, il déchire;
Et je l'écoute en sanglotant,
Ton rire.

ANDRÉ BARDE.

La haine que déploye la coterie Bernier contre Greenway n'est si ardente que parce qu'elle sert son ambition personnelle.

Avis de Demande de Divorce.

Avis est par les présentes donné que Catherine Cécilia Lyons. du village de Treherne, dans la province de Manitoba, femme mariée, fera application au Parlement du Canada, à la session prochaine, pour obtenir un bill de divorce d'avec son son mari, John P. Lyons, de la ville de Winnipeg, dans la province de Manitoba, bartender, pour adultère et désertion.

Daté en la ville de Winnipeg dans la province de Manitoba, le 12e jour d'Août A. D. 1899.

THOMAS L. METCALF,
Solliciteur pour la Demanderesse.

H. B. McGIVERIN,
Agent à Ottawa pour le Solliciteur de la Demanderesse.

Hommage a Dewey.

L'amiral Dewey, a été, mardi, le héros d'une imposante cérémonie à Washington, où il a reçu des mains du président McKinley, l'épée d'honneur que le congrès lui a décernée à l'occasion de sa victoire, dans le baie de Manille.

L'épée d'honneur se compose d'une lame en acier damasquinée sur laquelle se lit une inscription.

Sur la poignée en or massif est gravé le nom "Olympia," avec le signe du zodiaque de décembre, mois dans lequel l'amiral est né. La poignée comporte encore l'écusson des Etats-Unis avec fond émaille et les armes du Vermont, le pays de l'amiral Dewey, avec la devise "Liberté et Unité" sur fond émaillé. Le fourreau, tout garni d'or, est orné d'un monogramme en diamants avec les lettres "G. D." entrelacées.

Un autre cadeau ne manquant pas d'originalité a été fait à l'amiral Dewey par le Maritime Exchange de New York. C'est un énorme volume contenant 10,200 coupures de journaux relatives à l'amiral Dewey, depuis son depart pour Manille jusqu'à son retour à New York, mardi dernier. Ce volume, qui a près d'un pied d'épaisseur et qui pèse 350 livres, repose sur une table construite exprès pour le recevoir.

Un Scandale en Allemagne.

Berlin, 5.—Le procès des membres du cercle d'Harmlosen, accusés d'infractions aux lois contre le jeu, a commencé aujourd'hui à Berlin.

Cette affaire a causé une grande sensation. Plusieurs des témoins les plus importants, qui appartiennent aux plus hautes classes de la société, ont dit-on, quitté le pays. On assure que, depuis la fondation du cercle, laquelle est récente, les sommes perdues par des joueurs forment un total de 7,500,000 marcs. Deux des accusés, MM. Bruno de Kayser, fonctionnaire du gouvernement, et Paul de Schachtmeyer, dans une seule soirée ont perdu chacun cent mille marcs. M. de Kroecher a gagné 75,000 marcs, mais le comte d'Egloffstein, le comte Stoch et le comte Dohna ont perdu de 50,000 à 120,000 marcs chacun.

Les dépositions recueillies aujourd'hui ont démontré d'une façon indiscutable que certains joueurs ont employé pour tricher des cartes biseautées en différentes occasions. M. de Kusseron, qui tenait la banque, s'est enfui aux Etats-Unis.

L'empereur Guillaume a ordonné que le tribunal ne montre aucun ménagement pour les prévenus, bien que le comte de Kœnigsmarck et MM. de Bonin et de Prittuitz deux membres du cercle d'Hermlosen, fissent partie de sa suite.

Toujours les Fanatiques.

Certains journaux torys se sont indignés de la démarche de l'hon. M. Scott, secrétaire d'Etat, qui s'est rendu à Québec saluer Mgr. Falconio, le délégue apostolique, à son arrivée à Québec. M. Scott a déclaré à un rédacteur du "Citizen" que sa présence à la réception du délégue avait un caractère purement personnel; il n'a représenté que lui-même en cette occasion.

"Dans la condition des choses au Canada, dit-il, je considère mon acte comme parfaitement naturel. Je suis certain que si l'évêque Potter, de New York venait ici, l'honorable M. Mulock serait le premier à lui souhaiter la bienvenue, ou si quelque dignitaire baptiste arrivait dans le pays, l'honorable M. Fielding sera là pour le saluer. Je suis allé au devant de Mgr. Falconio en ma qualité de catholique et non de membre du gouvernement fédéral."

Arrivee de Mgr. Falconio

Mgr. Falconio, délégué papal au Canada, et ses deux secrétaires sont débarqués à Quebec, dimanche. A la cathédrale, Mgr. Begin, archevêque de Québec, reçut le délégué. Après la bénédiction du Très Saint Secrement le délégue donna la bénédiction papale et se rendit à l'archevêché où un nombreux clergé lui fut présenté. Mgr. Falconio est un homme de taille moyenne et d'apparence quelque peu sévère. Il est âgé de 56 ans, mais n'en accuse pas plus de 36.

Le Telegraphe au Yukon.

La Compagnie de Télégraphe du chemin de fer du Pacifique Canadien annonce l'ouverture de la ligne télégraphique à Dawson City. Les messages pour le Klondyke sont envoyés via la ligne télégraphique du Pacifique à Vancouver ou Victoria. De là le message est apporté par steamer à Skagway, puis est transmis de Skagway à Dawson par la ligne télégraphique du gouvernement. Le steamer prend ordinairement quatre jours pour se rendre de Vancouver à Skagway.

Le gouvernement et la Compagnie du Pacifique se sont entendus de manière à ce que le commis de tout steamer laissant Vancouver ou Victoria prenne sous ses charges les dépêches qui lui seront confiees

Un Juge Canadien-Francais a Central Falls, R. I.

Depuis la mort de M. Goff, juge de la cour du onzième district, à Central Falls, Rhode Island, les intéressés se demandaient quel serait son successeur.

La question vient d'étre tranchée par le gouverneur Dyer, qui a nommé M. Ambroise Choquet, avocat d'origine franco canadienne et juge à la cour des preuves depuis plusieurs années.

M. Choquet est né à Varennes, P.Q., le 26 septembre 1840. Il a donc 59 ans révolus. Inscrit au Barreau en 1865, il exerça sa profession à Montréal, s'occupant en même temps de politique.

En 1883, il alla se fixer à Rochester, N. Y. En 1886, il devint rédacteur du "Travailleur," de Worcester, position qu'il occupa jusqu'en 1888.

En 1891, il alla s'établir à Central Falls, ou il a pris une part active au mouvement politique. M. Choquet est républican. C'est en juin 1894 qu'il fut élu juge à la cour des preuves, et depuis lors il a été maintenu en position sans interruption.

Sa promotion à la succession du juge Goff est bien vue de tous ses concitoyens.

Le onzième district comprend Central Falls et les municipalities de Lincoln et de Cumberland.

L'echo de Manitoba offre ses plus sincères félicitations au juge Ambroise Choquet.

En Seize Jours.

Le Rév. Père Desmarais, O.M.I. qui est à Dawson City depuis deux ans, est venu à Montréal la semaine dernière Il a fait le voyage de Dawson à Montréal en 16 jours. Il n'a demeuré ici que quatre jours et est reparti pour sa mission du Yukon.

Menus Faits.

Un cheval peut vivre 25 jours sans manger, en buvant seulement.

La courbure moyenne de la terre est de 7 pouces au mille.

Il y a 400 cas de fièvre jaune à Key West.

On compte 20,000 Chinois à San Francisco dont 2,500 sont des femmes.

La "Semaine Religieuse" dit qu'il y a eu en France 24,000 francs-maçons.

On calcule que depuis quelques années, 152 femmes américaines ont épousé des nobles européens.

Pendant la semaine se terminant le 2 Septembre on a reçu 37,000 minots de blé à Fort William.

Le tombeau de Mohammed est convert de diamants, de rubis, d'opa, les évalués à $12,000,000.

On estime que la qualite d'air précipitée sur notre globe sous forme de pluie, neige, etc., est de 29,000 milles cubes.

Pendant l'année 1898 1,205 allemands se sont suicidés; 105 en mars, 131 en avril, 126 en mai, 136 en juin, etc.

Les feux sacrés de l'Inde ne sont pas encore tous éteints. Le plus ancien qui existe encore a été allumé il y a douze siècles.

Le jardin zoologique de New York est le plus grand du monde ayant 261 acres de superficie. Celui de Washington vient en second lieu avec 168 acres. Berlin, Paris, Londres viennent ensuite avec 60, 50 et 31 acres.

L'ASSOCIATION

LIBERALE FRANCAISE

DE

MANITOBA.

ADRESSE DU BUREAU

DE L'ADMINISTRATION:

367 Rue Principale

WINNIPEG.

OFFICIERS DE L'ASSOCIATION

POUR 1898-1899.

M. WM. LAGIMODIERE, PRESIDENT.

M. S. A. D. BERTRAND, 1E VICE-PRESIDENT.

M. ED. GUILBAULT, 2E VICE-PRESIDENT.

M. L. H. FOURNIER, SECRETAIRE.

M. HORACE CHEVRIER, TRESORIER.

OFFICIERS ET MEMBRES DU

BUREAU D'ADMINISTRATION

POUR 1898-1899.

M. S. A. D. BERTRAND, PRESIDENT.

M. WM. LAGIMODIERE, VICE-PRESIDENT.

M. L. H. FOURNIER, SECRETAIRE.

M. C. HENRI ROYAL, ASSISTANT-SECRETAIRE.

M. HORACE CHEVRIER, TRESORIER.

M. A. F. MARTIN,
M. JOSEPH RIEL,
M. L. J. COLLIN,
M. E. GUILBAULT, } MEMBRES

Le président de chaque association locale est membre du bureau d'administration.

Les assemblées du bureau d'administration ont lieu les 1e et 3e mardi de chaque mois.

CARTES PROFESSIONNELLES.

THE

Canadian Northern Railway Co.

HORAIRE.—En activité depuis le 18 juin 1899.

	Allant au Sud quitte.	Allant au Nord quitte.	Arrive.
Winnipeg—Mardi, Mercredi Jeudi, Samedi..........		7 15	
Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi..............			19 K
P.-la Prairie—Mardi, Jeudi, Mercredi, Samedi		9 15	
Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi			16 30
Gladstone—Mardi, Jeudi..		11 K	
Mercredi, Samedi.........		11 30	
Lundi, Mercredi..........	14 55		
Mardi, Vendredi.........	14 30		
Dauphin—Mardi, Jeudi, du Sud.			15 K
Mercredi, Samedi, du Sud.			17 20
Jeudi à Cowan..........		15 30	
Samedi à Cowan.........		18 30	
Mardi, Jeudi à Winnipeggosis..................		16 K	
Mardi, Vendredi.........	8 30		
Lundi, Mercredi.........	10 45		
Vendredi de Cowan......			6 35
Cowan—Jeudi			19 50
Samedi			22 50
Vendredi............	2 30		
Lundi	6 K		
Winnipegosis—Mardi, Jeudi.			18 15
Mercredi	7 K		
Vendredi	5 K		

D. B. Hanna,
Superintendant
WINNIPEG.

L'ECHO DE MANITOBA

JEUDI, 12 OCT. 1899.

Toutes communications concernant la rédaction devront être adressées à M. D'HELLENCOURT, Rédacteur, Boite 1309, WINNIPEG, MAN.

MGR. FALCONIO

Mgr. Falconio, le délégué apostolique du Saint Siége au Canada, est débarqué le premier octobre, dans l'antique métropole de l'église catholique au Canada, à Québec, berceau vénéré de notre Sainte Religion sur la terre d'Amérique.

Mgr. Falconio à reçu du clergé et de la population de la cité catholique un accueil digne en tous points des sentiments de foi, de vénération et de soumission envers le Saint Siége, qui sont ceux des nobles fils de la nouvelle France toute entière.

D'un bout à l'autre du Canada, le délégué apostolique peut être assuré de recevoir de la part du clergé catholique et des fidèles, d'aussi chaleureux et respectueux hommages.

Tous accueillent sa venue, comme une preuve nouvelle de l'intérêt particulier que Rome porte à l'église canadienne.

La présence de Mgr. Falconio parmi nous en qualité de légat apostolique est tout particulièrement pour la minorité Manitobaine, l'heureux présage du triomphe final; c'est un gage nouveau dont se fortifient nos espoirs.

La réputation de sagesse, de prudence, qui accompagne le nouveau délégué; la confiance dont l'honore le St. Père, tout nous autorise à placer en son œuvre future l'espérance du succès le plus complet.

Echo fidèle de la pensée du chef de l'Eglise, Mgr. Falconio sera le phare qui nous permettra d'atteindre le port sans encombre.

Nous saluons son arrivée parmi nous comme le gage certain d'une cohésion encore plus absolue de tous les fidèles autour de leurs évêques; certains d'être sans conteste dans la voie droite, tous nous marcherons avec confiance et obéissance dans la direction qu'il voudra bien nous faire connaitre.

Ou en est Exactement la Question ?

Neuf fois déjà les bois ont reverdi, les prés ont refleuri, neuf fois l'hiver a revêtu la terre de son blanc linceuil, neuf fois le sol s'est couvert de moissons dorées; les événements se sont succédés apportant chacun une pierre au monument de l'histoire; les berceaux et les tombes se sont ouverts, les uns à la vie, les autres à la mort; l'humanité, suivant la loi immuable imposée par le Créateur, a continué son évolution vers le progrès, par le mal, comme par le bien; seul un petit groupe d'individus, murés dans la tour d'ivoire, où ils se sont enfermés depuis 1890, prétend rester réfractaire à l'évolution des hommes et des choses.

Pour eux la terre a cessé de tourner depuis lors; le présent n'est qu'un mythe sans valeur, l'avenir une énigme sans intérêt, le passé seul, les retient et les fascine.

Ils sont figés, cristallisés dans une idée fixe, dans une formule intangible, immuable qui à leurs yeux constitue le criterium infaillible.

Volontiers M. Bernier le chef de ce groupe s'écrierait avec le poète:

"Et s'il n'en reste qu'un je serais celui-là."

D'aucuns se plaisent à voir dans cette attitude une certaine grandeur, tandis que d'autres au contraire suspectant à tort ou à raison la sincérité de cette attitude, ne veulent y voir qu'un entêtement coupable.

En tant qu'opinions individuelles, nous serions pour notre part tout disposés à respecter ces convictions personnelles.

Chaque homme est libre de son opinion, et lui seul en porte la responsabilité.

Le malheur est que MM. Bernier et consorts prétendent imposer leur manière de voir à une certaine partie de leurs concitoyens; ils aspirent à diriger la politique de la minorité; dès lors nous avons le devoir impérieux de nous opposer à leurs efforts de propagande, car si jamais leur politique néfaste devait prévaloir ce serait pour la cause sacrée, que nous avons tous à cœur de voir triompher, le signal certain de l'irréparable défaite. Telle est du moins notre intime conviction.

Depuis plusieurs mois toute la politique de nos adversaires pivote autour d'une formule érigée par eux en axiome "Renverser le gouvernement Greenway."

Ils reviennent sans cesse à la charge donnant tantôt pour raison, le devoir absolu de venger les droits méconnus, tantôt la nécessité de faire justice du coupable, impénitent selon eux, tantôt enfin l'obligation de ne point se déjuger en allant voter pour un gouvernement contre lequel deux fois déjà la minorité a affirmé son hostilité.

Il est facile de voir par là que la politique de M. Bernier s'appuie exclusivement sur le passé; l'hon. sénateur Bernier et son organe "Le Manitoba" pensent et parlent comme si depuis 1890 aucun changement n'était survenu; leur conception de la question est restée celle, qu'à bon droit d'ailleurs, ils ont adoptée au lendemain de la loi scélérate, en un mot ils se refusent à admettre que les conditions aient changé depuis lors; pour eux la question, aujourd'hui comme comme hier ne comporte qu'une "seule ligne de conduite déterminée et exclusive."

Or c'est là une conception condamnée par Notre Saint Père le Pape lui-même:

"Toutefois, comme le but que l'on s'est proposé d'atteindre et que l'on doit atteindre en effet, n'impose pas une ligne de conduite déterminée et exclusive, mais en admet au contraire plusieurs, comme il arrive d'ordinaire en ces sortes de choses, il s'ensuit qu'il peut y avoir sur la marche à suivre une certaine multiplicité d'opinions egalement bonnes et plausibles." (Encyclique "Affari vos.")

Notre confrère n'aime pas que nous lui rappelions l'encyclique, mais ne lui en déplaise, dans le dédale inextricable au milieu duquel chemine aujourd'hui la Question des Ecoles, nous avons la ferme volonté de nous laisser uniquement guider par la voix du Pontife infaillible.

Or nous pensons avec Mgr Bégin que:

"Il ne s'agit pas de revenir sur un malheureux passé." (Lettre pastorale de Mgr Bégin.)

De ce passé nous ne voulons retenir qu'une chose, savoir: qu'une loi néfaste a lésé les droits de la minorité, a créé une situation dont souffrent nos frères.

Notre but unique doit donc être de travailler, à réparer l'injustice commise, à obtenir justice entière; cela seul nous préoccupe.

Et toute la question se résume alors en ceci: quelle est pour arriver à ce but la meilleure marche à suivre?

Vous prétendez vous, qu'il n'y a qu'une seule solution, qu'une seule attitude, celle qui a prévalu dans le passé; vous allez même plus loin, vous affirmez que tout changement équivaudrait à un désaveu; ce serait, dites-vous, exposer la minorité au reproche de s'être déjugé.

Rien n'est plus faux à notre avis; il ne s'agit pas aujourd'hui de discuter le plus ou moins de mérite de l'attitude suivie par le passé, il ne s'agit pas de l'absoudre ou de la condamner, le St Père s'est prononcé à cet égard, mais uniquement de savoir s'il ne s'est pas produit depuis lors des faits nouveaux, qui exigent un changement dans la direction à donner au gouvernail.

Votre erreur, permettez-nous de vous le dire sans acrimonie, consiste à faire une question personnelle de ce qui est uniquement une question d'intérêt général; nous voulons croire à votre sincérité, nous voulons croire même à votre indépendance des partis politiques, mais vous semblez vous considérer comme le champion de la cause de l'intransigeance, vous vous regardez comme l'archange Gabriel, chargé de punir le dragon Greenway; et comme tel vous vous refusez à remettre ce glaive au fourreau, ce qui à vos yeux équivaudrait à votre mise à la retraite.

Vous avez glisser sans vous en apercevoir de la conviction à l'entêtement.

Ne vous rappelez-vous pas cette maxime de LaBruyère:

"Rien ne ressemble mieux à la vive persuasion que le mauvais entêtement; de là les partis, les cabales, les hérésies."

Il y a pourtant tout près de vous, des exemples illustres qui auraient dû vous montrer clairement la route à suivre et vous faire souvenir que la véritable sagesse consiste à savoir modifier sa conduite suivant les circonstances.

Vous qui faites profession de sentiments chrétiens, livrez-vous à votre examen de conscience et voyez s'il n'entre pas beaucoup d'orgueil dans votre attitude actuelle.

Quoi qu'il en soit, une chose doit dominer et domine effectivement pour nous, toutes les questions de personnes ou de parti: "le triomphe de la minorité," et pour y arriver nous avons le droit et le devoir "de peser mûrement ce qu'exigent les circonstances, de déterminer ce qu'il y a de mieux à faire." (Encyclique Affari vos.)

Quelles sont donc, les circonstances du moment?

Dans quelques mois d'ici la minorité manitobaine va être appelée à voter pour l'un des candidats en présence, Greenway ou H. J. Macdonald.

Quoi que vous affirmiez, il est erroné de prétendre que "la seule politique tangible sur laquelle notre jugement peut s'exercer c'est celle de M. Greenway."

Vous faites là en vérité un piètre compliment au candidat de votre choix; si M. Macdonald n'a guère de passé politique, il y a cependant des déclarations fort nettes et fort précises, de lui, depuis son entrée en campagne; il y a, en outre, le passé de ceux qui suivent dans son sillon; il y a les votes, les attitudes, les déclarations du parti conservateur depuis 1890; enfin il y a la plateforme adoptée cet été par le parti conservateur.

Or de toutes ces choses, il ressort clairement que le parti conservateur provincial est nettement hostile à toute concession ultérieure, bien plus ce parti affirme non moins nettement son intention de faire appliquer dans tonte sa rigueur la loi de 1890.

Ne sommes-nous pas en droit de suspecter votre sincérité lorsque vous gardez un silence absolu sur ces faits indéniables, lorsque surtout nous voyons le jeune directeur du "Manitoba," candidat dans Saint-Boniface, apposer sa signature au bas d'une plateforme qui volontairement ignore la Question des Ecoles.

En un mot, comme vous l'avouez vous-mêmes, vous ne demandez qu'une chose à M. Macdonald: renverser Greenway. Pour le reste, vous savez qu'il est inutile de lui en parler, car il est nettement hostile aux espoirs de la minorité.

Une seule chose pourrait peut-être justifier cette alliance insensée: la nécessité de se débarrasser à tout prix de Greenway, de parer à un péril menaçant, en un mot, entre deux maux de choisir le moindre.

Vous affirmez ce péril, et tous vos efforts s'épuisent à tonner contre Greenway persécuteur, Greenway l'ennemi acharné, Greenway le tyran.

Vous affirmez sa mauvaise volonté persévérante, vous allez plus loin, vous niez même la bonne volonté du gouvernement Laurier.

Or pour vous répondre, point n'est besoin d'entrer dans la discussion des faits, il nous suffira de vous rappeler ces deux passages de l'encyclique.

"Les hommes qui sont à la tête du gouvernement fédéral et du gouvernement de la province ont déjà pris certaines décisions en vue de diminuer les griefs d'ailleurs si légitimes des catholiques du Manitoba. Nous n'avons aucune raison de douter qu'elles n'aient été inspirées par L'AMOUR DE L'ÉQUITÉ ET PAR UNE INTENTION LOUABLE."

Et plus loin:

"Cette confiance (dans le le triomphe final) s'appuie surtout sur la bonté de leur cause (aux catholiques), ensuite sur L'ÉQUITÉ ET LA SAGESSE de ceux qui tiennent en mains le gouvernement de la chose publique."

Et depuis, nous avons eu des preuves certaines, indéniables, de cette bonne volonté.

Nous pourrions au besoin, pour corrober notre témoignage, citer l'opinion des autorités ecclésiastiques elles-mêmes, et non des moindres.

Croyez-vous vraiment faire œuvre de modération et de justice en cherchant à substituer ainsi vos parti-pris, aux intentions réelles.

Ce qu'a fait Greenway dans le passé, nous ne l'oublions pas plus que vous; l'équivoque n'est pas permise, l'attitude des députés libéraux français en 1890 ne laisse subsister aucun doute possible, leur indépendance s'est trop nettement affirmée alors. Le triomphe ou la chute de Greenway ne nous intéresse qu'en tant qu'il affecte la cause de la minorité.

Par exemple, notre juste ressentiment de l'injustice soufferte ne nous empêche point de méconnaitre les preuves indéniables de sa bonne volonté à notre égard en ces dernières années.

Ces preuves, vous les niez, vous niez toute concession, ou quand vous ne pouvez faire mieux vous en niez l'efficacité.

Vous cherchez à discréditer les octrois que touchent nos écoles, vous vous récriez contre la formule à laquelle la loi contraint les instituteurs, mais de quel droit osez-vous déclarer néfaste, inacceptable, insupportable ce que l'autorité diocésaine a jugé bon d'accepter, ce que le Pape lui-même à autorisé?

Le Docteur infaillible qui est-ce donc? Le Pape ou M. Bernier?

Vous tentez encore pour servir votre cause de ramener sur le tapis les récents incidents survenus dans certaines écoles de Lorette! la seule conclusion à en tirer c'est que nous avons à faire un peu partout à des fanatiques, et que le devoir de tout ami sincère de la minorité, de tout homme sage est d'éviter soigneusement tout ce qui peut permettre à la malveillance de ces fanatiques de s'exercer à notre détriment.

Vous ne pouvez apporter aucun acte d'hostilité du gouvernement Greenway contre la minorité en ces derniers temps.

Bien loin de là, ces concessions que vous niez malgré l'évidence; parceque vous savez bien que le jour où vous serez forcé de les reconnaitre, tout l'échafaudage sur lequel repose votre politique actuelle, s'écroulerait aussitôt; ces concessions, elles ont été reconnues officiellement par Mgr Langevin à Ste. Anne et à Lorette.

Faudra-t-il ici encore substituer vos assertions à celles de notre Archevêque?

Qui est juge de la réalité de ces concessions, est-ce M. Bernier ou Monseigneur Langevin!

Nierez-vous, l'existence d'un inspecteur d'école catholique! Nierez-vous la présence dans le bureau d'éducation d'un membre catholique?

Nierez-vous les octrois aux écoles de nos paroisses? Nierez-vous les livres accordés par le bureau d'éducation? Nierez-vous enfin les amendements de 1897 à la loi scolaires?

Est-ce que ce ne sont pas là des faits nouveaux des satisfactions partielles? Et ces faits là ne sont-ils pas suffisants pour justifier un changement d'orientation dans la direction de notre politique?

La question n'est pas pour nous de discuter le plus ou moins de valeur de ces concessions, nous laissons ce soin à l'autorité religieuse; nous n'avons pour nous qu'une seule chose à considérer; la réalité de ces satisfactions partielles.

Cette réalité n'est pas niable et alors la déduction s'impose; nous n'avons qu'à écouter une fois encore la parole du Souverain Pontife.

"En attendant et jusqu'à ce qu'il leur soit donné de faire triompher toutes leurs revendications, qu'ils (les catholiques Manitobain) ne refusent pas des SATISFACTIONS PARTIELLES. C'est pourquoi, partout où la loi, ou le fait, ou les bonnes dispositions des personnes leur offrent quelques moyens d'atténuer le mal, et d'en éloigner d'avantage les dangers, il convient tout à fait et il est utile qu'ils en usent et qu'ils en tirent le meilleur parti possible" - (Encyclique "affari vos".

Est-que renverser le gouvernement Greenway auquel nous sommes redevable de ces concessions, pour y substituer celui de M. H. J. Macdonald qui nous déclare sa ferme volonté de faire observer strictement la loi de 1890, est-ce que cela n'équivaut pas à refuser les SATISFACTIONS PARTIELLES dont nous jouissons?

Or nous n'avons pas le droit de refuser ces satisfactions partielles; c'est notre devoir au contraire, d'en user et d'en tirer le meilleur parti possible.

Voilà pour le présent; mais notre politique ne doit pas être seulement d'assurer le maintien des concessions actuelles, nous devons avoir aussi une autre préoccupation, celle de faciliter l'obtention de concessions ultérieures

Or ici encore, la meilleure chance pour la minorité d'arriver à son but, c'est d'appuyer le gouvernement actuel.

Nous avons des preuves tangibles de la bonne volonté du Gouvernement Greenway, qui nous permettent d'espérer, tandis que de l'autre côté M. H. J. Macdonald oppose à nos espoirs une barrière absolue.

Bien plus nous avons toute raison de craindre qu'il ne cherche à nous enlever même les concessions actuelles, pour jetter la minorité manitobaine irritée dans les jambes du gouvernement Laurier.

On ne s'est pas gêné en certain lieu pour laisser entrevoir ces secrets espoirs.

Donc tout nous invite à nous montrer favorable au gouvernement Greenway; le souci du maintien des concessions actuelles, celui des concessions ultérieures à obtenir, paraissent nettement conclure à cette orientation.

La minorité, quoique vous en disiez peut sans se déjuger soutenir le gouvernement contre lequel elle s'est prononcée en 1892 et 1896

Il ne s'agit pas pour elle aujourd'hui de manifester sur le principe de la loi de 1890, comme elle le fit en 1892 et en 1896. Elle a fait connaitre sa désapprobation à son temps et à son heure.

D'ailleurs s'il s'agissait de voter sur le principe de ses droits, son embarras serait extrême puisque voter pour M. H. J. Macdonald, signifierait qu'elle considère comme une "dead issue" ainsi que lui, la question des écoles. Tout le monde ne serait pas d'humeur à suivre l'exemple de M. Jos. Bernier.

Aujourd'hui le principe est sauvegardé; une situation nouvelle a été crée par l'octroi des concessions partielles, qui en donnant satisfaction à la minorité sur la question des principes, lui permet maintenant de se préoccuper avant tout du côté pratique, au mieux de ses intérêts.

Une seule préoccupation doit la guider, celle d'assurer le maintien des concessions présentes et de faciliter l'obtention des concessions ultérieures

En suivant exactement et uniquement cette ligne de conduite. elle suivra nous sommes en mesure de l'affirmer hautement et sans crainte d'être démenti, la direction prescrite par l'autorité religieuse elle-même, en conformité absolue avec la direction du Saint-Siège.

A nos compatriotes de décider en fin de compte quel est le parti qui parait à leurs yeux le plus propre à assurer l'exécution de ce programme.

Le choix pour nous n'est pas douteux, car pour les décider, nos compatriotes, ont mieux que tout ce que nous pourrions dire; ils ont chaque jour devant leurs yeux la preuve tangible de la réalité des concessions actuelles

Nous avons foi dans leur bon sens. et nous espérons qu'ils resteront sourd aux cris de ceux qui voudraient remplacer les bonnes raisons absentes, par les excitations funestes aux passions.

Regardons devant nous et non par derrière.

M. Herbette

L'on fait fête actuellement un peu partout dans la Province de Québec à un visiteur distingué, M. Herbette, un ami bien connu des canadiens français, toujours surs de rencontrer chez lui dans leur visite à la capitale, l'accueil le plus empressé.

M. Herbette est venu au Canada chargé d'une mission spéciale du gouvernement français et on annonce qu'il se rendra à Chicago pour compléter les études relatives à sa mission.

Il nous semble que nous aurions tout intérêt à nous faire connaitre à M. Herbette et le prier de venir visiter le Manitoba ce qui ne le détournerait pas sensiblement de sa route.

Nous avons tout intérêt à faire connaître de visu à tout homme bien intentionné les richesses et les avantages de notre Province, trop ignorés en France.

Nul moyen ne parait plus efficace pour gagner à notre cause les sympathies dont nous avons besoin afin d'attirer à nous, un peu de cette émigration française qui nous aiderait à renforcir nos rangs.

N'y a-t-il pas là, quelque chose à faire? Qu'en pense la "Société de Colonisation"?

Aux gens qui disent que le gouvernement Laurier dépense trop, demandez-leur donc de vous indiquer quelques unes des dépenses qui n'auraient pas dû être faites.

Hommes ou Monstres

Les sinistres maritimes se répètent depuis quelque temps avec une persistance douloureuse, et pour qui songe aux affres, aux angoisses des victimes de ces épouvantables catastrophes disparaissant dans le gouffre effrayant de l'océan furieux, dans l'horreur de l'isolement, presque toujours dans les ténèbres ou les brouillards, avec le fracas sinistre des tempêtes hurlant la mort à leurs oreilles, l'on se sent envahi d'une tristesse profonde pour ces malheureux, victimes la plupart du temp bien plus de l'incurie ou des fautes des hommes que de la eule fureur des éléments.

S'il est une forme poignante et navrante de la mort c'est bien celle du passager en route pour le foyer où l'attend l'affection des siens, et disparaissant tout à coup dans l'inconnu des gouffres marins.

Quel poète nous montrera la mort s'avançant portée sur la crête déferlante de la vague, de la vague se creusant pour servir de tombeau!

L'on comprend en présence de l'horreur menaçante, l'affolement de tous ces pauvres humains, fourmis sur des coquilles de noix, et le détraquement de la cervelle humaine vidée soudainement de tous les espoirs, par la certitude de la mort imminente, inéluctable!

L'on s'explique ces luttes sauvages d'hommes en délire, chez qui seul l'instinct de la bête survit, se frayant sans égard pour la faiblesse des femmes, des innocences de l'enfance, un chemin jusqu'à la barque en qui s'incarne pour eux le dernier espoir.

On s'explique la conduite des matelots affolés de la Bourgogne tristes spécimens des lâchetés qui sommeillent dans le cœur humain, ils nous rappellent qu'au fond de tout homme sommeille la brute.

Mais à côté de ces tristesses inhérentes à la faiblesse humaine, émerge réconfortant et absolvant pour la dignité humaine, l'exemple du capitaine de cette même Bourgogne, restant et mourant à son poste, s'engouffrant dans l'océan cramponné à son banc de quart. C'est la revanche de la conscience, de l'esprit, du cœur, sur la matière.

Mais que dire de ces matelots du Scotsman qui dans toutes ces angoisses, au milieu de ces horreurs ne songent qu'à emplir leur poches, qui se ruent au vol, qui dépouillent les cadavres, chez qui enfin la cupidité l'amour de l'or sont plus puissants que l'instinct de la conservation, que la crainte de la mort!

Quelle excuse peut-on donner à leur conduite?

La haine et la malveillance, lors du désastre de la Bourgogne, n'ont point désarmé la cupidité non plus, car sous le couvert d'une vertueuse indignation, il est permis de croire qu'il entrait beaucoup de calcul et que ceux qui jadis s'indignèrent, si véhéments, contre l'affolement de quelques pauvres cervelles, avaient surtout en vue de discréditer une concurrence!

Comme les marins du Scottsman, ces insulteurs à gage ne voyaient dans les tristesses de la catastrophe que l'occasion de sacrifier à l'"Almighty Dollar."

Si c'est en cela que doit finalement se résumer ce sang-froid britannique dont on nous rabat tant les oreilles; si en fin de compte, la préoccupation de la "business" même sous l'étreinte de la "camarde" est le dernier mot de cette civilisation anglo-saxonne, on nous permettra de préférer encore le manque de sang-froid français, qui lui au moins a pour excuse, l'imperfection de la nature humaine!

Les matelots de la Bourgogne se sont montrés de pauvres hommes affolés, ceux du Scotsman, avec tout leur sang-froid, ne sont que des monstres.

M. H. J. Macdonald a declaré qu'il refuserait le droit de vote à quiconque ne pourrait lire et écrire l'anglais! Nous pouvons assurément compter que ce n'est pas celui là qui favorisera la langue française! Et M. J. Bernier l'approuve!!

Notes Editoriales

La "Northwest Review" nous permettra-t-elle de lui faire observer que nous ne sommes pas les seuls à avoir commis l'erreur de traduction dont elle nous accuse à propos de la pièce récemment représentée à Winnipeg, "Black Sheep"; avec nous et avant nous le "Manitoba" a glissé dans la même erreur, et commis le crime de faire de la réclame pour la pièce condamnée par notre confrère.

Pourquoi ignorer l'un et condamner l'autre?

—

Les Américains ont la réputation de ne pas faire les choses à moitié; et leur enthousiaste réception à Dewey, la semaine dernière, n'est pas pour contredire cette opinion. Il est permis de trouver qu'ils ont quelque peu dépassé la limite permise à l'enthousiasme en faveur du héros du jour; et pour avoir sans péril brûler quelques bateaux tout disposés à flamber, l'amiral Dewey, s'il a droit à la reconnaissance du peuple américain, n'a par contre aucun droit raisonnable d'être comparé à Nelson, voir, d'être proclamé le premier amiral du siècle. Sans sortir de la marine américaine il a dans le passé, des devanciers dont les titres à l'admiration nationale sont autrement supérieurs aux siens. C'est exposer au ridicule leur idole, que d'exagérer si grossièrement les adulations en son honneur.

—

Il se fait actuellement au Canada une campagne très prononcée en faveur de l'adoption du système métrique, en usage en France et dans une grande partie de l'Europe. Cette semaine, à Winnipeg, Sir Henry Joly de Lotbinière a fait devant le Board of Trade, une conférence pour exposer les mérites incontestables de ce système.

C'est encore une pincée d'hommages à la France.

—

M. E. D. Martin, l'ancien président de l'association libérale de Winnipeg et frère du fameux Joe Martin, a donné, lundi dernier, ce spectacle peu ordinaire d'un président d'une association libérale, adressant à son auditoire un discours que ne désavouerait pas un franc conservateur. Le tort principal du gouvernement au yeux de M. E. D. Martin semble être surtout d'avoir négligé de suivre les idées particulières de M. Martin et des quelques mécontents qui gravitent autour de l'ombre de Martin le Jaune. C'est la queue de la comète, laissée parmi nous par l'astre turbulent tombé dans la Colombie Anglaise.

—

Il est bien difficile de contenter tout le monde et son père. Il est encore plus difficile, semble-t-il, pour M. Laurier de contenter à la fois ses compatriotes canadiens-français et anglais. Une vacance vient-elle à se produire, si c'est un Canadien-français qui est nommé, les journaux bleus anglais crient comme des possédés que tout est sacrifié à la province de Québec.

S'il nomme un anglais, les bleus du "Trifluvien" du "Courrier du Canada" et autres indigotiers, se voilent la face et se lamentent, l'accusent d'être traitre à sa race, et chantent des variantes sur le motto—British to the core!

Il est vrai que le bon peuple du Canada ne s'arrête guerre à écouter les paroles de tous ces charlatans du fanatisme!

—

M. le Sénateur Bernier vient de recevoir une médaille de Bronze de l'Alliance Française, société pour la propagation de la langue française. Nous nous en réjouissons sincèrement et félicitons l'honorable Sénateur de cette flatteuse distinction. Mais noblesse oblige, et nous espérons que M. Bernier se croira désormais engagé en conscience à considérer avec plus d'attention, les projets de M. H. J. Macdonald touchant la prédominance exclusive de la langue anglaise au Manitoba.

—

L'herbe de candidats a ceci de particulier qu'elle pousse aussi bien à l'automne où à l'hiver qu'au printemps. L'on annonce pour cette hiver une abondance extraordinaire de cette sorte de végétal!

M. Joseph Bernier faisait partie du comité chargé d'élaborer la plateforme conservatrice anglaise. Il a signé cette plateforme qui volontairement laisse de côté la question des écoles. Donc de fait M. Jos. Bernier considère lui aussi la question comme une "chose morte."

Necrologies

M. Simon St-Germain a eu la douleur de voir la mort lui ravir la semaine dernière sa fille Antoinette, âgée de 13 mois. L'enterrement a eu lieu à Saint-Norbert vendredi dernier. Nos sincères compliments de condoléance à cette famille si éprouvée.

—

M. et Mme F. Leclerc, de Saint-Boniface, pleurent la mort de leur fille Marie, enlevée à leur affection dimanche dernier après midi, à l'âge de huit mois.

—

Les funérailles de Mdlle E. Blanche Nesbitt, la plus jeune des filles de M. et Mme H. A. Nesbitt, ont eu lieu lundi dernier à l'église de l'Immaculée Conception. Le R. M. Cherrier officiait. Un grand nombre de couronnes de fleurs couvrait le cercueil de l'enfant, parmi lesquelles nous avons remarqué celle de M. Siméon Laurendeau.

—

M. et Mme Georges D'Eschambault, de St-Bouiface, pleurent la mort de leur fils âgé de 18 mois, enlevé à leur affection lundi dernier.

A Barcelone, 12,000 ouviers refusent de payer les nouveaux impots prélevés par le gouvernement espagnol.

La roupie vaut un écu.

On a calculé qu'il arrive 67 morts à la minute et 70 naissances. La population de l'univers augmente donc chaque année de 1,100,000.

Jos Montferrand

Tout le monde au Canada a au moins entendu parler de Jos. Montferrand, si renommé pour sa force extraordinaire, M. Benjamin Sulte a raconté en des pages charmantes les exploits du celèbre canadien français, nous en donnons ici quelques extraits.

J'emprunte à M. Montpetit la substance de l'anecdote suivante : Un jour que Montferrand avait invité plusieurs de ses hommes à se désaltérer dans un petit hôtel bien tenu, il fut étonné en entrant de voir que les figures de la maison n'étaient plus les mêmes. L'ancien propriétaire avait changé de résidence.

—Pardonnez moi, madame, dit-il, à une jolie femme qui tenait le comptoir. Autrefois, on me connaissait ici. En ce moment, je n'ai pas de monnaie, et je me retire.

Restez, monsieur, avec vos amis ; sans savoir qui vous êtes je vous crois homme d'honneur. Faites-vous servir.

On profita de la permission. Montferrand entama une causette avec la nouvelle maîtresse du logis. Avant de partir, il la remercia de son obligeance, puis se plaçant au milieu de la sa salle, il s'enleva d'un vigoureux coup de jarret, marqua les clous de sa botte sur le plafond, et avec une grâce parfaite :

—Voici, madame, une carte de visite ; vous pourrez la montrer à vos clients : je me nomme Montferrand.

La "signature" du colosse a fait une partie de la fortune de la belle hôtelière. On venait la voir de dix lieues à la ronde.

Quand il signe,
Son talon
Egratigne
Le plafond.

—

Aux élections de 1832, à Montréal, les troupes firent parler la poudre. C'était du nouveau. Néanmoins il y eut plus d'un engagement au bout du bras. Le grand Voyer tua un tory d'un coup de poing. sur la place du marché au foin (carré Victoria à présent). Une poussée formidable s'organisa contre lui. Montferrand se tenait près de Voyer, qu'il appelait familièrement son papa. A l'approche de cette vague humaine. il lança un coup de poing qui reversa trois hommes. La bande, toute décontenancée recula. On la poursuivit et elle ne reparut plus de la journée.

L'addresse avec laquelle Montferrand choissait, dans une foule, l'individu ou le groupe qu'il s'agissait de frapper pour jeter l'épouvante parmi le reste. a été observée dans tous ses grands combats. Jamais il ne perdait son temps. Pas un geste inutile. C'est de lui qu'on peut dire : "tous les coups portaient."

Un maitre de boxe nommé O'Rourke tenait un hôtel, rue Saint-Pierre, à Montréal. On le disait de première force dans son art. Il avait battu Resd, fameux pugiliste américain, et depuis lors il portait le titre de champion. Reed amena Montferrand chez O'Rourke et les pria de prendre les gants en sa présence. Les combattants se placèrait dans un espace libre et le jeu commença. O'Rourke vit de suite que la tâche dépassait ses moyens ; il s'emporta, jeta les gants et frappa à poings nus. Montferrand méprisait les batailles sans motifs ; il enleva son adversaire à bras tendus et le lança sur la table avec une telle puissance que tout le service fut balayé. O'Rourke se ramassa péniblement de dessous un monceau de faïences brisées et vint, clopin-clopant, faire des excuses à celui qui l'avait si bien roulé. De plus, il paya une ronde aux personnes attirées par le bruit de la lutte.

Ces exploits volaient de bouche en bouche, et, comme s'exprime une vieille chronique, la réputation de Montferrand était insurpassable.

Montferrand religieux fervent—cela étonne tout d'abord. Gn se figure ce redoutable athlète ne craignant ni Dieu ni diable, selon l'expression populaire. Cependant tel n'était point le cas. Chaque fois qu'il s'est trouvé dans quelque péril, il a invoqué la Sainte-Vierge pour qu'elle lui donnât du courage et ce qui est plus remarquable, il avouait cela à ses camarades, très peu enclins à la dévotion, la plupart même libres penseurs.

M. Bastien, son compagnon de voyage, dit que jamais Montferrand n'a laissé coucher ses hommes pendant le mois de mai sans leur faire dire en commun le chapelet, et que toujours, quand sa cage était ancrée à proximité d'une église, il emmenait ses hommes à la messe le dimanche, ne laissant sur la cage que le cuisiner.

Ses camarades, qui étaient fiers de lui, le réprimandaient quelquefois d'avoir refusé la bataille. A cela il répondait :

—J'ai promis à ma mère et à la Sainte-Vierge de n'agir que si je voyais une chose mauvaise, un tort, une insulte imméritée ou le fort opprimant le faible.

En effet, on ne peut lui reprocher de s'être engagé dans des luttes pour le plaisir de manifester sa force ou sa vaillance. Il y avait un fonds de chevalerie dans son cœur et dans son imagination. Au moyen-âge il eût porté la lance et la hache d'arme avec éclat, pour Dieu, sa Dame et son roi.

—

A partir de 1840, il n'alla plus dans les forêts au-dessus de Bytown Il guidait les radeaux de bois flotté, depuis cette ville jusqu'à Québec. Un jous, près de la rivière du Nord, il laissa échapper quelques paroles assez vives contre l'un de ses hommes, appelé ordinairement le grand Baptiste Dubois. Rendu àl'Abord à Plouffe, Dubois songea à se venger.

—Monsieur Joe, dit-il, j'aimerais à prendre une leçon de boxe selon les principes.

—C'est bon, mais il ne faudrait pas te fâcher.

—Soyez certain que je ferai attention.

—Dubois était, par la taille et la force l'égal de Montferrand ; il a raconté à M. J. B. Lamontage que son intention était de frapper un bon coup afin de donner à réfléchir à Montferrand. Le coup fut tel (en pleine poitrine) que Montferrand culbuta et faillit perdre connaissance. Il se remit et marcha sur son adversaire. Dubois, étonné de cette prompte resurrection, n'eut que le temps de lui dire :

—Pas avec les pieds !

—Tiens-toi bien, grand Baptiste ! Et dépliant son bras droit, il attira l'attention de Dubois sur la garde de gauche, mais aussitôt le poing gauche de Montferrand s'abima sur l'oreille droite du grand Baptiste, qui n'entendit plus jamais rien de ce coté de la tête. Quand on le releva, il balbutiait :

—Ca vaut un coup de pied de cheval !

Lorsque Dubois eut amassé cinq cents piastres, il alla finir ses jours chez les Sœurs de la Longue-Pointe, disant toujours aux gens qui lui parlaient de sa surdité :

Mon oreille droite est sourde. C'est une claque de Montferrand. Il ne fendait pas la peau, mais il assommait. Il frappait comme un coup de pied de cheval.

—

Gilmore, établi à Montréal en 1847, avait conquis la palme de champion de la boxe dans toute l'Amérique. Il était d,une taille colossale. Ses leçons étaient très recherchées. Il attendait son maitre disait-il souvent. Ce maitre ne venait pas, et Gilmore grandissait aux yeux de ses admirateurs. Un jour qu'il jouait aux quilles, on lui annonça que Montferrand se tenait près de lui. De suite, et fort poliment, il offrit les gants à l'athlète. Son déplaisir fut immense lorsqu'il eut tâté l'adversaire qu'il croyait pouvoir vaincre avec facilité. A l'instar de O'Rourke, il commit la faute de se monter la tête. Dès lors, arrachant ses gants, il transforme le combat Montferrant répugnait à ce genre de querelle et se contenta de parer quelques coups, mais enfin impatienté il empoigna Gilmore et lui faisant traverser la chambre, il l'envoya par-dessus les deux allées du jeu de quilles. Puis, vif comme un écureuil, il fanchit l'obstacle à son tour et releva son adversaire qui lui tendit la main et se reconnût dompté.

BENJAMIN SULTE.

LE SEUL MOYEN

Le Naufrage du Scotsman

Rimouski, 29.—Les naufragés du "Scotsman," à l'exception d'une quarantaine, sont débarqués ici, à midi. Lors du naufrage, la première chaloupe de sauvetage, chargée de femmes et d'enfants, a sombrée, et il y eut une douzaine de pertes de vie. Impossible d'avoir les noms des victimes, si ce n'est celui de Mme Childs et du bébé de Mme Roberts. Une vingtaine de ceux qui sont restés sur le rocher de Belle-Isle, sont exténués de fatigue et blessés, quelques-uns dangereusement. Les naufragés, n'ont que des éloges à faire des capitaines du "Scotsman" et du "Montfort." Après avoir vu la mort de très près, les passagers du "Scotsman" étaient radieux de revoir la terre ferme à quelques milles et des habitants du sol canadien anxieux de leur serrer la main et de les consoler de leur triste mésaventure. Des pavillons flottaient aux quatre mâts du "Montfort." Les premières paroles qui vindent de son bord, furent celles d'un commandement du capitaine Jones au "Rhoda" d'acoster à tribord. Les matelots ne furent pas lents à mettre la passerelle et votre correspondant suivit les officiers à bord du paquebot. La plupart des naufragés portaient des costumes variés et peu à la mode ; les malheureux ayant été obligés de se sauver avec ce qu'ils avaient sur le dos au moment de l'accident. La garderobe de l'equipage du "Montfort" a été mise à contribution. Plusieurs femmes ont des paletots d'hommes, de grosses vareuses. Pour faire une description du naufrage du 'Scotsman," il faudrait dix colonnes du journal et un autre service télégraphique que celui que nous avons. Votre correspondant a interviewé les RR. PP. Coppin et Belcare, Rédemptoristes, en route pour Montréal. Voici un résume de leur récit : Nous sommes parti de Liverpool le 14 courant et avons eu trois jours de tempête. Vers quatre heures du matin, vendredi dernier, nous fûmes réveillés en sursaut par un craquement de toute la charpente du vaisseau. Nous entendîmes aussitôt la sirène. Tous les passagers se levaient à la hâte ; le vaisseau était presque couché sur le côté. Une demiheure plus tard, nous aperçûmes le rocher à dix verges du vaisseau ; avant cela quatre chaloupes de sauvetage avaient été mises à l'eau et sous la direction du capitaine, chargées de femmes et d'enfants. Soit que les matelots aient oublié de mettre le bouchon au fond d'une des embarcations, soit par pur accident, elle sombra sous nos yeux et à peu d'exceptions près les occupants périrent. Les trois autres chaloupes furent jetées au large par le vent et ce n'est qu'après près d'une journée d'un travail inouï, qu'elles furent reconduites au vaisseau. Nous débarquâmes tous sur le roc escarpé au moyen de cordes, plusieurs personnes furent blessées dans cette opération. Par caravanes, sans vivres ni rien, nous nous rendîmes jusqu'au phare de Belle-Isle, distance d'environ vingt milles, à travers des montagnes escarpées et vierge de fagots ; des femmes durent coucher à la belle étoile et endurèrent des souffrances horribles.

Le "Scotsman" est complètement perdu, et tout espoir de pouvoir le ramener en calc-sèche, soit à Saint-Jean, ou à Québec, est probablement perdu. C'est l'opinion presqu'unanime, dans les cercles maritimes de cette ville. La cargaison devra être abandonnée, du moins en partie. Naturellement, tout dépend de la température. Si une tempête s'élevait, les banquises flottantes, que les teamers rencontrent dans cette partie de l'océan viendraient assaillir le navire échoué et le mettre en pièces.

Les agents de la ligne Dominion n'avaient reçu, à midi, aucune nouvelle importante. Des remorqueurs sont déjà expédiés sur la scène de la catastrophe pour tenter le renflouement ou sauver la cargaison.

L'empire Brittanique a une population de 405,000,000 dont 40,40ç,000 en Europe ; 308,330 en Asie ; 45,000,000 en Afrique ; 7,100,000 en Amérique et 5,500,-000 en Océanie.

Prière à ceux qui ne sont pas abonnés de découper le coupon et de nous le renvoyer après en avoir rempli les blancs.

A l'Éditeur du journal L'ÉCHO DE MANITOBA.

MONSIEUR,

Sous ce pli vous trouverez la somme de............................

pour............................mois d'abonnement à votre journal L'ÉCHO DE MANITOBA que vous voudrez bien m'envoyer à l'adresse suivante :

Nom............................

Paroisse............................

Province............................

Le Canada a l'Exposition

La semaine dernière à Montréal devant la chambre de commerce, M. J. X. Perrault entretint pendant quelque temps ses collègues sur le travail de la commission canadienne de l'Exposition de Paris. L'exposition des produits du Canada, dit-il, sera certainement une révélation. Nous avons l'adhésion des principaux manufacturiers, qui rivalisent de zèle pour donner le plus d'éclat possible au pavillon canadien. La province de Québec s'est particulièrement distinguée; les dames de la Congrégation Notre Dame de Montréal, auront une collection remarquable. On sait que cette maison a toujours eu pour mission de propager la langue française en Amérique; elle a plus de 25,000 élèves, et l'instruction que ces dernières y puisent est parfaite. Cette maison aura, à l'Exposition, une collection de travaux tout à fait admirables.

Nos universités auront aussi leur part du succès. Et quant aux écoles d'agriculture, ce sera pour les millions de visiteurs qui se rendront à Paris, en 1900, toute une revélation.

L'exposition des instruments d'agriculture fabriqués au Canada sera aussi remarquable. Nous y verrons des moissonneuses-lieuses, des batteuses du dernier modèle et admirables sous tous les rapports. L'on a du commander pour nos instruments d'agriculture un bâtiment spécial

L'exposition de nos tissus, de nos cuirs, de nos gants émerveilleront tous les visiteurs. Il faut voir le soin avec lequel l'on prépare les produits qui sont destinés à la grande exposition, la qualité et le fini parfait de chacun de ces produits pour avoir une idée de ce que sera notre exposition nationale, à Paris. Il s'est fait des progrès absolument merveilleux au Canada, dans toutes les branches de l'industrie, depuis quelques années, et nous en aurons la preuve, quand nous verrons nos pianos, nos papiers, nos radiateurs, notre pulpe, etc. Le Canada à lui seul représentera les richesses de tout l'empire colonial de l'Angleterre.

Un Million pour une Invention

Un grand nombre de personnes sont tellement sceptiques au sujet de la valeur des brevets d'inventions, qu'elles considèrent ceux qui s'appliquent à découvrir et faire bréveter des inventions comme des personnes peu pratiques et possédant un cerveau plus ou moins désiquilibré. L'offre suivante, faite par un des plus prominents et responsables hommes d'affaires des Etats-Unis, aura peut-être le bon effet de prouver aux sceptiques l'importance de certaines inventions et la valeur que peut avoir un brevet.

Charles J. Glidden, Président du Erie System of Telephone Companie, offre un million à la personne qui inventera un système de répétiton pour le téléphone, de manière à ce qu'un message puisse être transmis de station en station jusqu'à la distance la plus reculée.

Comme encouragement aux inventeurs qui se proposeraient de concourir pour un prix aussi magnifique, MM. Marion & Marion. de Montréal, offrent de remettre l'argent à l'inventeur qui gagnerait le prix offert, et qui leur aurait confié la préparation de ses demandes de brevets, et également de préparer gratis toutes demandes de brevets que l'heureux inventeur voudrait déposer dans toutes les contrées d'Europe.

A 2 cents le mill, un voyage au soleil couterait $1,828,640.40. Attendons à Noel, il y aura, nous dit-on une excursion à prix réduit.

NOUVELLES LOCALES.

Le Rév. M. Dugas, est retenu à l'hôpital des suites d'une chute malheureuse causée par le mauvais état d'un trottoir. Il sera probablement obligé de garder la chambre pendant un temps assez long.

M. Simon St. Germain qui avait été sérieusement souffrant la semaine dernière, a quitté l'hopital de St. Boniface cette semaine, jouissant d'une amélioration sensible dans son état de santé.

Que ceux qui ont des voitures, des sleighs etc, à réparer consultent dans nos colonnes l'annonce de la "Manufacture Centrale" de voitures 313 Avenue Elgin.

Le Bazar au profit de la Cathédrale de St. Boniface, s'ouvrira lundi prochain à l'Auditorium Rink à Winnipeg.

M. Alfred Roque de Ste Anne a obtenu une licence pour tenir hotel. Son hôtel est situé à la gare même du South Eastern Railway.

Qui veut du bon tabac canadien? adressez vous Club cigar Store. Voyez nos annonces.

M. H. Royal a acheté la propriété que possédait M. Edmond Trudel à St. Boniface.

M. J. F. Prud'homme est rentré à St. Boniface la semaine dernière, de retour du Nord-Ouest, et se déclare enchanté de son voyage.

Nous avons eu le plaisir de recevoir la visite de M. Napoléon Pagé, editeur du "Spectateur" de Hull, qui est venu à Winnipeg cette semaine avec l'excursion des agents de tickets. M. Pagé fait de grands éloges de notre ville.

La gazette officielle, annonce la vente des terres pour arrièrés de taxe dans la municipalité de Dufferin, à Carman le 14 novembre.

Les mécaniciens employés par le C. P. R., se sont mis en grève depuis Port Arthur jusqu'à Vancouver; jusqu'à ce jour le C.P.R., refuse de faire droit à leur demande, et a amené pour les remplacer des gens de l'Est.

On ne saurait trop louer le dévouement montré par Melles Dubuc et S. A. D. Bertrand, qui se sont offertes pour aller l'une à St. Albert, l'autre à Notre Dame de Lourdes, se mettre à la disposition des Revérendes Sœurs afin d'enseigner gratuitement l'anglais. Ce sont là de nobles exemples de dévouement qu'il convient de signaler.

Rev. A. Rousseau sera ordonné diacre dimanche prochain et le Rev M. Lalonde sous-diacre. Tous deux seront ordonnés prêtres dimanche le 22. M. Lalonde recevra le diaconat à St. Pierre Joly.

Le chœur de la cathédrale préparera du chant spécial pour Noël.

Dimanche dernier partie de base-ball entre anciens élèves et élèves actuels, qui en résultat pou un draw. Les élèves sont très encouragés dans leur jeux, et les R. P. P. Jésuites leur procurent toute sorte d'amusements.

Mgr. Langevin en visite au Fort Ellice sera de retour dimanche.

Durant le bazar la fanfare de l'Ecole Industrielle jouera le soir et les enfants exécuteront marches militaires et exercices avec haltère, tous exercices qu'ils font d'ailleurs avec un ensemble admirable.

M. A. F. Martin a passé quelque jours à Winnipeg cette semaine pour affaire concernant son arpentage.

Mme Coupé de St. Adolphe était en ville cette semaine.

L'hon. J. D. Cameron retenu dans l'est par l'état de sa santé, sera de retour cette semaine à Winnipeg.

Les listes de souscriptions en faveur du bazar pour la cathédrale de St. Boniface se remplissent rapidement; et chacun souscrit avec une générosité digne d'éloges, on parle notamment d'un dont de $1000 fait par un ecclésiastique bien connu des environs de Winnipeg.

La coterie Bernier n'a qu'une seule préoccupation, celle de renverser Greenway. Peu lui importe de compromettre les intérêts de la minorité pourvu que sa rancune personnelle soit satisfaite.

SAUVÉ DU PÉRIL

En prenant du BAUME RHUMAL à propos, on évite bien des complications dangereuses.

Revue Commerciale

MARCHÈ LOCAL.

Blé.—On paie à Winnipeg de 58 c. à 62 c. pour le No. 1 dur.

Farine.—Légère baisse. Patente, $1.95; Strong Baker, $1.60; XXXX. 1.10c.

Issues de Meuneries.—Son, $10; gru, $12 la tonne.

Moulée.—D'avoine, $18, à $20; d'orge et avoine, $15 à 17; blé mêlé, $9 à $12.

Avoine.—Dans la Province le prix est de 23 c., et de 25 c. à Winnipeg pour bonne qualité.

Orge.—25 c. à 30 c. pour qualité ordinaire, et 35 c. pour orge de brasseur.

Graine de Lin.—Rare; prix nominal de 60 c.

Maïs.—De 41 c. à 43 c. par minot de 56 livres.

Beurre.—De crèmerie, de 20 c. à 25c; de laiterie.par livre, 15c. à 18 c. Les sceaux de bonne qualité se vendent 18 c.

Fromage.—11 c à 12 c.

Oeufs.— 5 c. à 18 c. la douzaine.

Volailles.—Les acheteurs offrent de 10 c. à 12 c, la lb.; pour bonne qualité; dindes, 14c.; oies, 8c.; canards, 10 cents.

Gibier.—Lièvres, 8 c. chaque; pigeons, 20 c. la paire.

Légumes.—Pommes de terre, 25c.; séleri, 40 c. à 50c la douzaine; choux, 3c. la lb; oignons, 5 c. à 5 c. la lb.

Seneca Root,—En grande demande; 50 c.

Laine.—Nominal, 8 c. à $8\frac{1}{2}$ c la livre.

Peaux.—Peaux gelées, 7 c. la lb. avec cinq lbs. en moins pour la glace. Peaux de taureaux et bœufs, 1 c de moins par livre; peaux de mouton, de 40 c. à 65 c; de cheval, 60 c; a $1 pièce.

Foin.—Pressé, de $5 à $6; en charges, de $4 à $5.

Viandes de Boucherie.—Mouton, 9c. agneau, $3.50 à 4.50 pièce; veau, 7c à 8c.; beuf, $6\frac{1}{2}$c à $7\frac{1}{2}$c; porc, $5\frac{3}{4}$ à 6c.

La Recolte Hative du Ble.

Les avantages qui résultent de la récolte hâtive du blé sont nombreux. Le grain ainsi récolté est plus pesant, plus coulant à la main, donne plus de farine, s'égrène moins. Sa farine est aussi plus riche. La paille est meilleure pour l'alimentation du bétail. Il donne, d'une manière générale, plus de rendement et plus de profit.

Payen et Pummier ont fait des expériences gui leur ont permis de constater que du blé coupé 6 jours avant la maturité a pesé par hectolitre (3 minots) 90 kilos 73. (177.80 lbs). Pour le même blé, c'est-à-dire du même champ, coupé à complète naturité, ils n'ont trouvé qu'un poids de 76 kilos (162 lbs. Voila pour la différence du poids.

Que le blé ait plus de main, comme l'on dit on termes du métier, soit plus coulant, ait meilleure couleur lorsqu'il est coupé, hâtivement, nul ne saurait le mettre en doute, en examinant ensemble, pour comparaison, deux échantillons d'un même blé coupés, l'un hâtivement, l'autre à complète maturité.

Comme plus grand rendement en farine. Cadet de Vaux a constaté que le blé coupé de bonne heure donne par hectolitre (3 minots) 5 kilos de plus de farine (11 lbs). Un tel blé contient toujours plus d'amidon et de matières azotées.

Un autre avantage de la récolte hâtive du blé, c'est d'empêcher une perte considérable de grain qui s'égrène sur le champ si on le coupe à complète maturité. Et l'on doit remarquer que la proportion de grain ainsi égrénée sur le champ mérite considération, non seulement au point de vue de la quantité, mais encore de la qualité, car, ce sont toujours les grains les plus beaux, les plus pesants, par conséquent les plus riches qui s'égrennent les premiers de sorte que la perte se trouve souvent fort considérable au point de vue du profit.

La farine du blé coupé hâtivement est plus abondante, tel que démontré plus haut, mais, de plus, elle est plus riche et donne plus de pain. Ceci sera facilement compris, si l'on veut s'arrêter un instant à considérer ce que réèle l'analyse chimique au sujet de la composition du grain de blé.

On sait que le gluten, est, de tous les éléments que contient le grain de blé, celui qui donne le plus de richesse à la farine. Or le gluten est surtout contenu dans les couches les plus rapprochées de l'extérieur du grain de ble. Quant examine l'écorce extérieurs d'un grain de blé coupé hâtivement, on voit que la première est fort épaisse, donne conséquemment beaucoup de son et un son qui renferme beaucoup de gluten qui se trouve perdu pour la farine, et que la seconde, n'étant qu'une pellicule fort mince, cause bien moins de déchet et laisse à la farine à peu près tout son gluten. Tout ceci n'a d'importance qu'au point de vue de la confection du pain bis ou pain de ménage, comme de raison, car l'habitant des villes qui, lui, ne veut avoir que du pain parfaitement blanc, s'occupe peu qu'il y ait beaucoup ou peu de gluten dans son pain. Mais le cultivateur doit penser et calculer autrement s'il veut avoir un pain substantiel et bien nourissant.



LE NORD-OUEST CANADIEN

Reglements des Homesteads.

Toute section Numéro pair des Terres de la Couronne non affectées ou non réservées, excepté les Numéros 8 et 26, pourra être prise en Homestead, par toute personne chef de famille, ou aucun homme audessus de 18 ans, à raison d'un quart de section, soit 160 acres.

Entrees.

L'entrée peut être faite personnellement au bureau des Terres du District, ou sur application au Ministre de l'Intérieur, à Ottawa, ou au Commissaire d'Immigration à Winnipeg. Elle peut être faite par une autre personne autorisée. Le prix d'entrée régulier est de $10 pour tout terrain déjà occupé. Il sera chargé en sus $5 ou $10 pour rencontrer les dépenses de cancellation et d'inspection.

Conditions a remplir.

Culture et résidence pendant 3 ans sont requises, et pendant ce temps le colon ne peut être absent pendant six mois, en aucune année, sous peine de perdre ses droits

Application pour Patente.

Application pour patente put être faite au bout de trois ans, devant l'agent local, ou l'inspecteur des Homesteads; en ce cas, les frais sont de $5. Il doit donné avis par écrit, six mois d'avance, au Commissaire des Terres de la Couronne, à Ottawa, de l'intention de faire telle application pour cette patente.

Informations

Les immigrants pourront recevoir à tous les bureaux de Terres de la Couroune l'information des terrains disponibles et libres de charges. Aide et assistance seront données pour trouver les terrains désignés, aussi bien que des informations complètes sur le bois, le terrain, le charbon, les lois minières, ainsi que toute copie des lois et des règlements.

Les mêmes renseignements peuvent être obtenus sur application au secrétaire du département de l'Intérieur, à Ottawa, ou au commissaire de l'Immigration, à Winnipeg.

JAMES SMART,
Député Ministre de l'Intérieur.

N. B. — A part les terrains ci-haut mentionnés, des milliers d'acres de terre de première qualité sont mis en vente par les différentes compagnies de chemin de fer ou des sociétés particulières.

LE MANITOBA

Le bulletin des Récoltes, émané par le Gouvernement le 12 décembre 1898, donne les statistiques suivantes, pour l'année :

	En culture. Acres.	Moyenne à l'âcre. Minots.	Récolte totale Minots.
Blé	1,488,232	17.01	25,213,745
Avoine	514,824	33.60	17,308.252
Orge	158,058	27.06	4.277,927
Patates	19,591	165	3,253,038

BETAIL SUR PIED.

Annimaux de boucherie exportés durant l'année 12,525
Bêtes d'élevage expédiés pendant l'année 20,000

PRODUITS DE LA LAITERIE

Total des produits de la laiterie pour l'année $409,455

Dépenses de construction sur les fermes cette année $1,460,740

Nombre de fermes dans la province 32,000

Des terrains peuvent être achetés dans presque tous les districts de la Province à des conditions faciles de paiement. Les prix sont de $2.50 en montant.

Homesteads gratuits.

peuvent être obtenus en beaucoup d'endroits de la Province.

On peut obtenir toutes les informations désirables, ainsi que cartes etc., en en faisant la demande à

Thomas Greenway,
Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration,
Winnipeg, Man.

Ou à C. H. Jeffreys, Agent d'Immigration pour Manitoba.